

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE CENTRALE
DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE DE
COMBUSTIBLES SOLIDES
DE RÉCUPÉRATION (CSR)

SITE NOVACARB

–
LA MADELEINE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

CONCERTATION PRÉALABLE

COMPTE-RENDU DE
LA RÉUNION PUBLIQUE
DU 24 SEPTEMBRE 2020



Projet NOVASTEAM

Réunion publique du 24 septembre 2020

Édouard Cazamajour (animateur)

On va se donner encore quelques minutes avant de commencer. Bonsoir mesdames, bonsoir messieurs. J'ai le plaisir ce soir de commencer cette soirée et de l'animer. Nous sommes réunis pour cette première réunion d'ouverture, de concertation préalable du projet Novasteam. Ce projet Novasteam est un projet de construction de centrale de valorisation de combustibles de récupération. C'est un projet qui est porté par les trois entreprises Seqens, Suez et Engie qui sont là. Cette soirée va s'organiser autour de trois grandes étapes. Une première présentation donc de la concertation préalable. Moi je m'appelle Edouard Cazamajour. Nous avons notre garant, monsieur Bernard Christen qui est ici. Les porteurs de projet, monsieur Morgan Moriceau, monsieur Frédéric Louis et monsieur Rémy Hermouet qui vous présenteront le projet. Donc vraiment tout ce qu'il y a à l'intérieur de ce projet Novasteam. Et puis après ce temps qui est, vous voyez cinq minutes et vingt-cinq minutes, donc de trente minutes, il y a aura un temps d'échange et de débat et la place sera à vous. Nous prendrons vos questions de manière à ce que les porteurs de projet puissent répondre. On est dans un premier temps de la concertation. Donc juste après ce temps de concertation au préalable. Je vais vous donner quelques détails après. Les objectifs de cette concertation c'est de vous informer sur ce projet, de vous donner les grandes étapes. Qu'est-ce qui... En quoi ça retourne. De manière à organiser un partage d'informations pour que vous puissiez débattre des conditions de réalisation. C'est pour ça que c'est une concertation préalable au projet. On est vraiment en amont, et afin de recueillir des avis et des pistes d'améliorations potentielles de manière à faire connaître les améliorations que les porteurs de projet puissent aussi vous informer, ce qu'ils ont retenu et comment ils vont améliorer le projet grâce à cette concertation préalable.

Les modalités de cette concertation. Elle a débuté le 22 Septembre. Elle va se terminer le 30 Octobre. Donc elle se déroule sur un espace-temps de six semaines. Nous sommes aujourd'hui sur le périmètre de neuf communes en termes d'information. Neuf communes où il y a eu un affichage pour informer qu'il y avait cette concertation. Et il y a des outils pour s'informer. Notamment le site internet de la concertation : www.novasteam.fr que vous pouvez dès à présent consulter. Et c'est important en fait puisqu'à l'intérieur de ce site internet vous avez toutes les informations, et notamment un dossier de concertation que vous pouvez télécharger. Et il y a aussi toutes les informations pratiques et je vais y revenir juste après, pour pouvoir s'inscrire à des ateliers et connaître ce qui se passe, et aussi poser toutes vos questions. Si vous n'avez pas d'accès à internet, il y a aussi des registres papiers dans les neuf mairies qui portent sur ce projet de concertation préalable. Donc vous pouvez aller en mairie, et pouvoir inscrire vos questions. A l'issue de cette concertation, monsieur le garant fera un bilan de toutes les questions, de tous les débats. Et de là les porteurs de projet produiront un rapport. Tous ces documents seront publics. Donc je laisse la parole à monsieur le garant pour qu'il vous explique plus en détail son rôle et comment ça marche la concertation. Un point important que je n'ai pas stipulé c'est que cette concertation préalable ce sont les porteurs de projet qui l'ont demandée. Ce n'est pas une obligation. C'est vraiment à leur initiative et c'est à l'initiative que nous sommes tous réunis aujourd'hui. Et merci d'être venus malgré la météo pour pouvoir venir assister et contribuer à ce débat.

Bernard Christen (Garant)

Voilà donc comme notre présentateur vient de le dire, donc la concertation est menée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public. Alors cette commission je vais la présenter dans un instant. Mais ce qui est important c'est que le... Pourquoi elle a été créée cette commission ? C'est que le débat public, la démocratie participative c'est un enjeu dont on parle beaucoup, mais c'est aussi un sujet sur lequel les gens disent : est-ce que la concertation ça sert à quelque chose ? A quoi ça aboutit ? Est-ce que c'est utile ? Est-ce que la parole qu'on peut tenir en tant que public est entendue ? Donc pour progresser... Donc c'est un enjeu social et un enjeu politique au sens noble du mot de faire en sorte que la démocratie participative fonctionne, et c'est aussi un droit. Un droit qui est dans le code de l'environnement, qui est défini en partie dans le code de l'environnement. Et donc la commission a été créée pour essayer de faire en sorte, pour aider, pas pour garantir je dirais, mais pour contribuer à ce que la concertation se fasse en confiance. C'est-à-dire que les gens quand ils viennent participer ils se disent ça sert à quelque chose. Donc le but c'est d'essayer d'aider à ce que cette confiance fonctionne de la meilleure manière. Donc la Commission Nationale du Débat Public, la CNDP a été créée en 1995, sous la loi Barnier qui a lancé la chose. Elle a été renforcée en 2002. Et depuis 2002 la CNDP est une autorité administrative indépendante. Et cette indépendance est importante puisque ça veut dire qu'elle a de comptes à rendre à personne. Elle a à veiller à faire son travail en liberté. Donc elle a deux grands rôles. Défendre le droit à l'information et à la participation des citoyens à la décision des grands projets. Donc effectivement il y a, comme on l'a dit, la concertation de ce soir est une concertation volontaire de leur part, des trois entreprises. Quand les projets sont de plus grande importance encore elle est obligatoire. Donc on est dans un cadre en ce qui nous concerne ce soir d'une concertation volontaire. Donc... Et l'idée c'est qu'effectivement le droit à l'information et à la participation fonctionne de la meilleure manière. Et en même temps aussi veiller à ce que le public participe de manière la plus large. Ce qui a été fait. Il n'y a pas uniquement que les annonces légales de la concertation ce soir. Vous avez eu un article dans la presse, important, un passage aux radios. Donc le maître d'ouvrage a veillé et on a discuté ça, que l'information circule le mieux possible pour que la participation soit la plus ample possible. Malgré le contexte de Covid qu'on connaît.

Alors ce soir c'est le début de la concertation et on l'a évoqué. C'est un process qui va durer jusqu'à fin octobre, mais le travail qui est le mien c'est d'aider et de veiller à ce que la concertation se fasse en confiance et qu'elle soit le plus sincère possible. Le mot « sincère » il est important pour la CNDP puisque ça veut dire que tout le monde joue le jeu. Et le garant il veille à ce que tout le monde joue le jeu dans l'information, dans les échanges, que tout le monde puisse jouer le jeu. Le mot « sincère » a l'air un peu philosophique comme ça mais il est au cœur des choses et le cœur de notre mission. Donc la concertation sincère c'est d'abord bien sûr veiller à ce que l'information donnée par le responsable du projet soit accessible. Accessible techniquement. Accessible, compréhensible. Et quelle soit donc complète au début. Donc il existe sur le site un dossier qui s'appelle « dossier de concertation ». C'est un dossier... Je ne sais plus combien de pages il fait. Et qui est disponible aussi à l'entrée. C'est important. Ce n'est pas de la publicité. C'est le document de base. Ça c'est une synthèse. Ça c'est un document de synthèse. Il y a le document complet. Moi je n'en fais pas la publicité mais c'est... On a veillé et j'ai travaillé aussi avec le maître d'ouvrage pour que ce document soit..., donne au départ un maximum de matière à tout le monde pour comprendre le projet. Donc ce dossier il existe. Il est là. Mais pendant la concertation on a dit, on peut mettre des registres en mairie, etc... Et il y a une

« rubrique participative » sur le site internet, qui est plus facile d'accès que les mairies. Mais il y a deux choses dans le site internet. On peut y déposer des contributions. Mais il y a aussi un système de questions/réponses. Il est très important. J'étais sollicité par certaines personnes qui m'ont déjà envoyé des questions. Mais je les ai rappelées et dit : « mettez ces questions sur le site dans la rubrique questions/réponses. » Parce que dès qu'une question est posée, le maître d'ouvrage a cinq jours pour y répondre. Ça veut dire que, vous posez une question, en disant qui vous êtes ou pas. Vous pouvez être anonyme, mais vous pouvez aussi dire qui vous êtes. Cinq jours après il y a une réponse accessible à tout le monde. Si vous posez une question ce n'est pas que vous qui aurez la réponse. C'est tout le monde qui aura des réponses. Donc ça c'est important, cette rubrique participative. C'est déposer des contributions. Poser des questions. Cinq jours après au plus tard il y a une réponse structurée. Donc il y a une dynamique d'échange d'informations. Ensuite, là aussi on va essayer de veiller à cela, c'est que le débat... C'est un débat d'échange, de confrontation. On peut être tous d'accord. On peut ne pas être d'accord. Le débat peut permettre de rapprocher les points de vue ou pas. Je dirais le rôle du garant il n'est pas d'intervenir sur le résultat en tant que lui-même. Il est là pour aider à ce que le débat soit le plus sain possible. Donc il y a un mot clé c'est le mot « argumenter ». On peut être pour ou contre une chose, ce qui importe c'est de dire le pourquoi de son..., de son point de vue. Ensuite autre point important c'est de veiller à ce que la parole de tous soit entendue. Il y a des institutions. Il y a des hommes politiques. Il y a des associations. Il y a des citoyens. Toutes les paroles doivent pouvoir exister avec la même force. Et c'est aussi mon rôle de veiller à cela. Donc, oui comme je l'ai dit tout à l'heure la concertation est volontaire. C'est l'article L121 -16 du Code de l'Environnement qui la définit. Elle est volontaire. Donc elle va durer six semaines. Et mon rôle c'est d'être donc pas seulement le garant, mais aussi d'être disponible et joignable et à l'écoute des parties, du maître d'ouvrage, de tous et de chacun d'entre vous. Donc il y a dans les dossiers mon mail. J'ai même mis mon téléphone.

Mais je veux dire que ce qui est important c'est que s'il y a des questions, des doutes... Peu importe. L'échange fonctionne. Il y a le site internet, etc... mais moi je peux aussi être à un moment une personne qu'on peut contacter pour creuser des choses. Je peux rencontrer qui je veux, librement, sans en rendre compte à personne. Je suis aussi autonome et libre dans cette affaire. Donc n'hésitez pas si vous le sentez nécessaire de venir vers moi. C'est vrai pour le maître d'ouvrage et c'est vrai pour moi-même. Donc... oui comme je le disais, l'indépendance du garant c'est important. Donc quand on s'engage..., on est nommé par la Commission Nationale qui... Il y a des garants qui ont..., des gens. Ils ont fait une sélection avec des candidats. Ils ont retenu des gens qui ont une certaine expérience de la chose. Mais à chaque fois qu'on est missionné pour une mission, on signe une charte. Et on s'engage à ne pas avoir d'implication avec ni le maître d'ouvrage, ni les instances politiques, ni les associations, ni le public. Donc c'est important d'avoir cette logique d'indépendance, de neutralité, qui doit nous permettre de faire une vraie, et... comment dire égalité de traitement. Je crois que c'était la dernière diapo ? Non l'avant dernière ? Voilà. Oui donc durant la concertation on a veillé à ce que les choses se passent de la meilleure manière. On est je le répète disponibles et accessibles autant que vous le souhaitez. Au terme de la concertation on fait un bilan. On fait un bilan. On décrit ce qui s'est passé. On décrit si les informations qui ont été rendues publiques l'ont été avec qualité, etc... Donc on décrit le process mais on fait aussi une synthèse des observations qui ont été présentées, et des propositions. Donc on fait une synthèse la plus fine possible du débat. Et on fait des recommandations au maître d'ouvrage. Et ce bilan de la concertation il va être rendu accessible à tous sur le site de Novasteam, ainsi que sur le site de la CNDP (www.debatpublic.fr).

Le maître d'ouvrage a ensuite deux mois pour apporter ses réponses au bilan qu'on aura établi. Et ses réponses aussi seront rendues publiques sur le site de la société et sur le site débat public. Donc le maître d'ouvrage est libre de prendre en compte ou pas. En même temps il faut qu'il se justifie. S'il dit, il y a eu des discussions, des propositions et des questions ce n'est pas oui/non. Donc le but c'est qu'il justifie les choses. D'ailleurs c'est une parenthèse. On a prévu dans le process ce soir, des séances de travail le 8 Octobre. Et ensuite on verra s'il faut faire plus de choses ou si l'affaire on va dire est bouclée. Une réunion finale fin Octobre. Cette réunion, la date n'est pas encore arrêtée à ma connaissance, permettra aussi de faire la synthèse, d'échanger encore sur la progression qui aura lieu à travers la concertation. C'est uniquement après ce point-là que je ferai le bilan. Voilà. Quand le projet se fera, il y a encore une autre étape pour la concrétisation du projet de Novasteam. Ça sera une enquête publique. Donc on est en amont de tout cela et le dossier de concertation sera également joint à l'enquête publique. Voilà ce que j'avais à dire à ce stade. Je ne sais pas s'il y a peut-être des questions sur mon rôle ? S'il est bien clair pour tous ? Si c'est parfait on continue. Je vous redonne la parole.

Édouard Cazamajour (Animateur)

Voilà. On pourra revenir. Si vous avez des questions vous pouvez aussi les garder. On pourra revenir aussi après dans le temps des débats. Comme disait monsieur le garant, on est dans des périodes sanitaires compliquées avec le Covid. Pour ce soir, par exemple, les chaises sont séparées d'un mètre. Vous avez du gel hydro alcoolique à l'entrée. Le port du masque est obligatoire. Et puis on laisse ouvert aussi la porte pour l'aération, pour que les consignes soient respectées. Pour les ateliers, qui auront lieu le 8 Octobre, nous vous communiquerons, aux personnes qui sont inscrites les conditions que nous mettrons en œuvre pour respecter les règles qui seront données par la préfecture pour le 8 Octobre.

Bernard Christen (Garant)

A l'entrée on vous a demandé, proposé, c'est libre, de mettre votre adresse mail. L'importance de la chose c'est que ça nous permet de vous adresser le compte rendu des réunions, de vous adresser toutes les informations de manière dynamique. Donc ce n'est pas obligatoire de le mettre. Vous êtes libres ou pas. Le seul intérêt de le mettre c'est que ça nous permet, ça permet de faire fonctionner l'information de manière fluide ce qui est très important. Hein ! Donc de vous transmettre le tout. Donc si vous ne l'avez pas fait à l'entrée, n'hésitez pas à le faire à la sortie. Ça donnera de la fluidité à l'échange et au travail collectif de la concertation.

Édouard Cazamajour

Maintenant je passe la parole au porteur du projet, à Monsieur Frédéric Louis pour qu'il puisse vous présenter ce fameux projet dont on parle depuis ce soir.

Frédéric Louis

Merci. Bonsoir à tous. Alors en premier lieu avant de parler du projet plus précisément, faire un petit rappel sur ce que produit la soudière. Donc la soudière produit du carbonate de sodium et du bicarbonate de sodium, depuis de très nombreuses années. Et vous en utilisez tous les jours à la maison, que ça soit le verre que vous utilisez pour boire, la levure chimique que vous utilisez quand vous faites de la pâtisserie, le comprimé d'aspirine que vous mettez dans le verre et le bicarbonate qui donne cette effervescence. Et d'autres applications. La lessive en poudre pour laver le linge, etc..., etc... Donc c'est des produits on va dire historiques et que nous poursuivons la production au niveau du site.

Si on regarde un petit peu dans le rétroviseur, le site est implanté depuis les années 1850. Donc démarrage avec la commercialisation de l'extraction du sel. Alors pourquoi cette implication, implantation locale. Bien accès aux matières premières essentielles : le sel, le calcaire et également l'énergie, le charbon lorrain, qui malheureusement depuis de nombreuses années, les mines se sont..., ont été arrêtées. Et aujourd'hui le charbon, on en parlera tout à l'heure vient d'Afrique du Sud. Voilà. Donc Novacarb est très implantée localement. Enfin on voit l'usine de loin avec sa grande cheminée. Elle fait partie du paysage. En termes... si on donne quelques chiffres Novacarb aujourd'hui c'est un peu plus de 1300 emplois, entre les emplois directs et les emplois indirects. C'est des besoins, comme on l'a dit, importants en énergie pour le procédé. Donc aujourd'hui c'est basé sur le charbon, avec six chaudières charbon en activité. Et ce charbon comme d'autres matières premières il est assujéti à la loi du marché, donc avec des fluctuations de coûts très variables et qui ont des impacts sur l'activité du site et sa santé économique importantes. D'autre part le charbon comme on le sait..., enfin émet via sa combustion dans les chaudières du CO₂, et a une empreinte carbone forte. Donc il est vital pour la pérennité du site, à la fois économique, à la fois maintenir ses emplois, et puis pour réduire son empreinte environnementale, de poursuivre et d'achever notre transition énergétique.

Donc cette transition énergétique elle s'inscrit dans un cadre plus global de l'entreprise. La première étape qu'on a franchie... Enfin une des étapes qu'on a franchies l'an dernier c'est d'assurer, comment..., la capacité à pouvoir exploiter les matières premières principales, le sel et le calcaire. Donc à travers des arrêtés préfectoraux et des autorisations d'exploiter. Donc aujourd'hui qui nous autorisent à extraire ces matières pendant plusieurs dizaines d'années. L'autre axe donc, c'est cette transition énergétique sur laquelle on va revenir juste après, qui va nous permettre d'avoir une visibilité forte sur le coût de l'énergie, pour Novacarb et derrière pouvoir réinvestir pour le développement et le maintien de l'usine et des emplois évidemment associés. Aujourd'hui, alors si on regarde un peu l'évolution de ce mixte énergétique. Donc on part d'une situation quasiment exclusivement basée sur du charbon pour produire la vapeur nécessaire pour le procédé, avec une petite part gaz, puisqu'on a une chaudière gaz d'appoint. Aujourd'hui en 2020 on utilise également nos deux lignes de cogénération gaz qui ont déjà permis de substituer une partie du charbon qu'on utilise à l'usine. Le projet Novawood, donc je vous rappelle, qui est basé sur de la biomasse... C'est du bois tout simplement, bois déchets et traverses de chemin de fer. ...Va permettre donc démarrage mi 2022, les travaux commencent là, le génie civil, courant Octobre, vont permettre d'effacer encore une part importante du charbon, tout en poursuivant nos efforts d'efficacité énergétique. C'est-à-dire réduire la part de consommation énergétique à la quantité de carbonate produite. Et enfin, donc projet Novasteam, pour lequel on va donner plus de détails, va permettre d'effacer totalement le charbon pour pouvoir arriver à zéro charbon à l'échéance 2024. La matière première est du CSR – Combustible Solide de Récupération. Morgan va vous l'expliquer juste après. Et vous voyez également une part gaz apparaître dans ce mixte. C'est qu'en fait, on le verra plus en détail après, dans le cadre de ces projets, on a également une chaudière gaz qui va être investie et qui permet pendant les arrêts techniques de la centrale CSR de pouvoir poursuivre la production de vapeur pour le site de Novacarb. Je vais laisser... Alors avant de laisser la main à comment..., à Morgan, dire que c'est un projet tripartite. On est trois partenaires, très engagés. Ça fait plus de deux ans qu'on travaille sur ce projet. Donc fort investissement des équipes Novacarb, des équipes Engie Solutions et des équipes Suez, avec chacun un rôle... Un rôle on va dire différent et complémentaire. Donc Novacarb qui est le client, l'utilisateur de la vapeur produite par cette centrale. Suez qui va être celui qui va amener, traiter et préparer la matière, la matière première. Et Engie Solutions pour produire, à partir de cette matière première, la

vapeur. Et cette équipe, bien on est là aujourd'hui pour vous présenter le projet et pouvoir effectivement passer à zéro charbon en 2024. Donc je vais laisser la main à Morgan pour vous expliquer ce qu'est le CSR et puis le fonctionnement de cette centrale.

Morgan Moriceau

Merci Frédéric. Donc effectivement le CSR..., déjà ça signifie Combustible Solide de Récupération. C'est un combustible qui est préparé à partir de déchets. Donc on va revenir sur la diapo suivante un peu plus en détail sur les caractéristiques de ce déchet. Mais avant ça ce qu'il faut comprendre c'est qu'aujourd'hui vous avez une part importante de déchets qui présente encore un potentiel de valorisation, mais qui est envoyé en stockage, en installation de stockage. Alors pourquoi ? Tout simplement parce qu'on ne dispose pas de toutes les installations adaptées pour valoriser ces déchets. Donc la France s'est fixé un objectif pour répondre à ce problème. Elle s'est fixé un objectif de produire et de valoriser 1.5 millions de tonnes de CSR à l'horizon 2025. Donc c'est valoriser 1.5 millions de tonnes chez les industriels, gros consommateurs d'énergie. Mais également auprès de réseaux de chauffage urbain qui sont également des gros consommateurs d'énergie. Ces 1.5 millions de tonnes c'est autant de tonnes qui iront en moins en centre de stockage, à l'échelle de la France bien sûr. Et c'est donc 1.5 millions de tonnes qui seront valorisées sous forme d'énergie. Ce chiffre il ne sort pas de nulle part. Il répond tout simplement aux objectifs de la Loi de Transition Énergétique et de croissance verte qui ont fixé tout un tas d'objectifs pour la France, dont la baisse des capacités de stockage, et l'augmentation des énergies renouvelables et de la valorisation énergétique. Donc ce projet..., ce projet Novasteam s'inscrit complètement dans ces objectifs nationaux, mais également dans les objectifs régionaux. Parce qu'à l'échelle de la région, la région déploie elle-même son propre plan. Donc le Plan Régional de Gestion des Déchets. Et donc on s'inscrit dans ce cadre-là.

Je vous avais promis de vous parler un peu plus en détail des caractéristiques du CSR. Donc on y arrive. Donc je disais c'est préparé à partir de déchets, mais pas n'importe quels déchets. C'est préparé à partir des déchets..., de déchets non dangereux, et de déchets non recyclables bien sûr. Donc concrètement de quoi on parle comme déchets ? On va parler de déchets issus des entreprises. Les déchets d'activités économiques. On va parler également des encombrants. Donc ça c'est peut-être un peu plus facile à visualiser. Quand vous allez à la déchetterie, vous avez tout un tas de bennes. Vous allez pouvoir mettre les métaux d'un côté, les cartons de l'autre, le bois propre dans une autre benne. Et puis vous avez tout le temps une benne d'encombrants, encombrants incinérables. Enfin ça prend... ou tout venant, ça dépend le nom que ça prend. Et dans cette benne, aujourd'hui la destination c'est essentiellement le stockage. Or les déchets qui sont..., qu'on retrouve ici dans les encombrants présentent un pouvoir de valorisation énergétique qui est..., qui est non négligeable. Donc l'idée c'est de récupérer ces flux. Alors je peux vous donner une image. C'est par exemple l'image d'un fauteuil ou d'un canapé. Il va être constitué de matériaux valorisables. C'est-à-dire du bois, du textile, des mousses, de la ferraille. Mais en soi on ne peut pas le valoriser comme ça. C'est trop compliqué. Les conditions technico-économiques pour récupérer tous ces matériaux font qu'aujourd'hui on ne peut pas le faire. Donc c'est... Une solution c'est donc de préparer ce déchet sous forme de CSR et de le valoriser. On va voir comment après. Donc de quoi il est composé le CSR de ces déchets ? Dans ces déchets ce qui va nous intéresser c'est le bois, le papier, le carton, le textile, les plastiques. Et ils présentent tous un point commun, tous ces composés. C'est qu'ils ont une capacité à produire de l'énergie. Ils ont un PCI important. Donc l'idée avec le CSR, vous l'aurez certainement compris c'est de faire de la valorisation énergétique plutôt que de faire du stockage. Alors vous allez me dire d'où ils

viennent ces déchets pour faire le CSR et ces CSR ? Alors comme vous l'avez représenté sur la carte, notre zone de chalandise, la zone dans laquelle on va aller chercher ces flux se situe sur la région Grand-Est. Alors sur la région Grand-Est mais ce qui nous dans ce projet va nous intéresser ça va surtout être la Lorraine. Pourquoi ? Parce qu'on a une logique de circuit court pour deux raisons. D'une part pour limiter les coûts de transport parce que forcément transporter des déchets de l'autre bout du Grand-Est pour venir jusqu'ici, ça a un coût. Et puis évidemment pour des raisons environnementales puisque ce projet, Frédéric l'a dit, l'objectif c'est de sortir du charbon, de limiter l'impact, l'empreinte environnementale du site. Donc l'idée c'est aussi de limiter la circulation des camions. Autre point qu'on peut quand même mentionner c'est que le gisement qui est considéré dans ce projet, on viendra aux chiffres après, il est aujourd'hui parfaitement maîtrisé par les porteurs de projet. Pourquoi ? Parce que c'est des tonnages que Suez maîtrise aujourd'hui, parce que c'est nous qui les traitons dans nos installations. Donc on est sur un projet avec un plan d'approvisionnement qui est sécurisé et qui est à l'échelle de votre territoire.

Rémy Hermouet

Et en fait ce plan d'approvisionnement c'est un peu le retour de l'énergie en Lorraine. A l'origine c'était produire le charbon qui était extrait en Lorraine. Par la nécessité Novacarb a été obligé d'aller chercher donc en Afrique du Sud. Et en fait on relocalise aussi l'énergie en partant d'une ressource qui est purement locale, Grand-Est, plutôt concentrée sur la Lorraine. Et donc c'est, en plus de la relocalisation de l'entreprise, de l'industrie, c'est aussi celle de l'énergie, avec tout le corolaire de l'emploi et de l'activité que ça peut générer localement.

Morgan Moriceau

Oui tout à fait. Et donc si on rentre un petit peu plus dans le principe du projet, avant que je passe la main à Rémy sur la partie énergie. Donc là vous avez un zoom sur la partie préparation. Les matières entrent sur le site. Elles sont contrôlées, pesées par un pont bascule. Elles sont contrôlées par l'opérateur également. Et elles sont ensuite placées dans un centre de préparation, stockées dans un centre de préparation de CSR. Et ce centre de préparation c'est quoi ? C'est une installation industrielle qui va permettre d'extraire les derniers matériaux valorisables que contient ce flux parce qu'il y a toujours des erreurs de tri, ou des producteurs qui n'auront pas suffisamment bien trié. Donc on va extraire les derniers matériaux valorisables. Donc essentiellement le bois propre, la ferraille, les cartons. Et donc on va préparer ce matériau. On va extraire le matériau valorisable pardon. Et puis on va le calibrer donc le broyer afin d'arriver à un combustible qui soit de qualité homogène. Ça peut représenter... Voilà j'ai amené un échantillon pour se le représenter. Alors on ne va pas pouvoir se le faire passer pour les raisons que vous imaginez mais on positionnera ça sur la table derrière, à la sortie. Donc l'exemple du canapé que je donnais tout à l'heure, une fois qu'il sort de la chaîne de préparation il va ressembler..., il va ressembler à ça.

Rémy Hermouet

Et on fait également tout ça pour respecter une réglementation qui nous impose une qualité précise.

Morgan Moriceau

Oui. Oui. Effectivement je ne l'ai pas dit, mais on a un cadre réglementaire très précis qui nous impose des contrôles réguliers sur le flux qui est produit. Donc de cette unité de préparation, qu'est-ce qu'on

va sortir ? Eh bah bien sûr le CSR. C'est ce qui repart sur la droite là, par le convoyeur. Donc c'est ce qu'on cherche à produire. Les matériaux recyclables. C'est le camion vert que vous voyez en bas. Donc les matériaux qu'on aura récupérés sur la chaîne de tri. Et puis il y a également une fraction qui ne présente aucun intérêt pour la valorisation énergétique, et puis qui n'est pas non plus recyclable. C'est ce qu'on va appeler les refus. Donc ça peut être... c'est essentiellement des déchets qui sont inertes, et donc qui ne nous intéressent pas dans l'un ou l'autre des cas. Et donc ce CSR va rejoindre la chaufferie. Je passe la parole à Rémy pour la suite.

Rémy Hermouet

Oui. Alors le CSR comme vous pouvez le voir sur le graphique, il y a ce qui vient de la plateforme de préparation que vient de décrire Morgan. Et il y a aussi un autre petit camion là. On voit avec la flèche : CSR extérieur. C'est important parce qu'à la fois il va être produit localement, mais à la fois le projet il est ouvert à d'autres apporteurs de CSR. On sait qu'il y en a qui sont produits déjà localement. Donc on a voulu ouvrir le projet à d'autres et pas exclusivement à nous trois. Le CSR qu'on reçoit, donc de la plateforme et de l'extérieur, est stocké donc dans un gros silo en élévation qui fera 8000 m³. Alors pourquoi 8000 m³ ? C'est énorme ! Mais c'est le volume dont on a besoin pour pouvoir avoir un stock pour tenir du vendredi au lundi matin. Voilà. C'est pour que la chaufferie puisse fonctionner 24h/24h, et puisse toujours alimenter le site de Novacarb, comme c'est déjà le cas actuellement, où les installations fonctionnent 24h/24h -7j/7j. Donc c'est pour ça qu'on a ce gros volume là. Et donc on alimente. On prend un grappin et on alimente la chaudière qui va donc valoriser, les brûler et on va récupérer la chaleur pour en faire de la vapeur. Cette vapeur elle va partir vers le process industriel de Novacarb. Et il y aura également une petite chaudière gaz qui sera là pour faire l'appoint, le secours, quand la chaudière est à l'arrêt parce qu'on doit faire la maintenance. Ça sera cette chaudière-là, qui sera là en complément pour assurer la fourniture. Ce qui est brûlé dans la chaudière on le récupère sous forme de fumée et ces fumées comportent dedans des polluants.

Qu'est-ce qu'on fait ? On la fait passer, cette fumée, dans un système un peu complexe où on va retirer toutes sortes de choses. Je ne rentre pas dans le détail mais ça permet d'enlever différents éléments qui à la fin font que la fumée qui sortira de la cheminée que vous voyez là-bas sera d'une qualité, on verra juste après, qui est meilleure que ce qu'on a actuellement avec les chaudières charbon. Ce système compliqué, je ne vais pas le décrire. C'est un système qui correspond à ce qu'on fait de mieux actuellement dans le genre de technologie. C'est une obligation que l'on a en plus, mais vraiment ça sera ce qui se fait de mieux. Et pour contrôler ça il y aura... C'est marqué ici analyseur de fumées. Il y aura une mesure en continu des différents polluants avec un enregistrement et ça sera mis à disposition, notamment des autorités qui sont là pour contrôler. Ceci en continu. Ça c'est important. C'est-à-dire que chaque fois qu'il y aura un dépassement il faudra qu'on fasse quelque chose. Donc là pour ça c'est la garantie qu'en sortie on soit toujours conforme, et qu'on soit toujours au meilleur possible. A l'arrivée c'est marqué « réduction de la consommation de charbon ». En fait ce n'est pas la réduction. C'est les 65.000 dernières tonnes qui seront encore consommées au démarrage de ce projet-là, on passera à zéro. Donc on est vraiment dans un projet zéro charbon à l'issue, quand on démarrera cette installation.

Alors où est-ce qu'on va l'implanter ? On va l'implanter sur un terrain qui se trouve donc à l'ouest du site. Vous voyez Novawood est au sud. Nous ça sera à l'ouest. C'est un terrain assez grand mais qui se prête totalement à ce que l'on veut faire. Et ce que l'on veut faire ce n'est pas que mettre une, comme

vous avez vu, une chaudière mais c'est mettre aussi tout un pôle en fait CSR. On va créer quelque chose de totalement intégré, pour avoir quelque chose de totalement optimisé. Et quand on rentre dans le détail de cette..., de ce plan... Voilà. On voit en haut à droite c'est l'entrée. C'est le chemin par lequel vont arriver les camions. Et le flux essentiel des camions vont aller sur la plateforme. Donc ce grand rectangle un peu plat. C'est là-dedans que sera préparé le CSR. Les camions repartiront. Le CSR produit donc dans cette zone-là, empruntera le petit bâtonnet là, bleu que vous voyiez, foncé, qui correspond à un moyen de convoyage pour alimenter donc le grand parallépipède vert où on vient stocker le CSR. Et juste derrière encore en vert mais dans l'autre sens c'est la chaudière CSR.

Donc c'est là où on le brûle. Et ce que vous voyez après juste, parce que derrière on ne voit peut-être pas nécessairement très bien, les premiers parallépipèdes rouges c'est le traitement de fumées. Il y a différents équipements. On voit aussi un genre de cheminée. C'est là-dedans qu'on fait le traitement des fumées. Et juste un petit peu derrière il y a la chaudière gaz. Et quand on va à la fin de cette implantation en fait, c'est le site Novacarb qui est juste là derrière. Donc vous voyez c'est un site totalement intégré pour apporter une solution de décarbonation pour le site Novacarb.

Ah ! Un peu compliqué d'autant plus si vous êtes là-bas. Le tableau c'est pour..., que vous retrouverez également dans la plupart des documents qu'on met en ligne, ce n'est pas compliqué c'est sur la colonne où il y a les premiers chiffres. C'est ce qui est attendu des chaudières charbon actuellement en terme de rejet à l'atmosphère de polluants. Et vous ferez la comparaison quand vous aurez les chiffres juste après, c'est ce que rejetterait la chaufferie CSR, vous verrez que les chiffres sont tous plus bas. Et ce qu'il faut que vous reteniez c'est que globalement ça sera une amélioration des rejets si on raisonne à la maille globale du site actuel et de ce projet-là. Et globalement on a des réductions qui sont, on voit le chiffre là, entre 40 et 90% d'abattement. C'est-à-dire si on avait sur un chiffre 100 eh bien on n'aura plus que 60 ou que 10. Voilà c'est vraiment ça l'impact qu'il va y avoir, parce qu'on change de combustible, et parce qu'on met un traitement de fumées très efficace. Et globalement à l'échelle locale, les communes environnantes et même un peu plus large, il y aura une amélioration sur la qualité de l'air ambiant.

Morgan Moriceau

Novasteam donc vous l'avez compris c'est des déchets qui..., des déchets et du CSR qui alimenteront le site à la différence du charbon aujourd'hui. Donc il y a un impact que nous avons étudié c'est l'impact trafic. Parce que nécessairement, donc je parlais tout à l'heure du pouvoir calorifique du déchet. Le pouvoir calorifique du déchet est un peu plus faible que celui du charbon. Donc mécaniquement on aura un peu plus de camions demain. Novasteam c'est 45 camions par jours, auxquels il faut retrancher ce qu'on n'aura pas en camions de charbon. Et donc l'équivalent c'est une quinzaine de camions charbon. Donc globalement ce qu'il faut retenir c'est que le projet Novasteam c'est une trentaine de camions en plus par jour à accéder au site. Donc une fois qu'on a dit ça... Ce projet nous a amené, enfin principalement Novacarb, mais nous avec, à réfléchir à la gestion globale des flux, enfin et à la logistique du site, que ça soit sur les approvisionnements en matière première, ou que ça soit sur les évacuations en produit fini. Donc on a mené une réflexion sur la création d'une nouvelle route qui permettrait de répartir différemment les flux et limiter l'impact sur la départementale 112, que vous avez..., que vous avez à gauche, qui correspond à la route qui mène à Ville-en-Vermois. Donc cette réflexion elle a été engagée. Elle a été partagée avec les communes, la dizaine de communes concernées, du périmètre, celles qu'on évoquait tout à l'heure. Et on s'est fixé un objectif. C'est

justement de travailler dans le temps qui est devant nous avec les parties prenantes pour..., pour définir les moyens de mettre en œuvre cette route qui permettrait, alors on pourra revenir sur les chiffres si vous le voulez après, mais qui permettrait de réduire, même avec Novasteam, de réduire au final l'impact sur la D112 avec la création de cette route secondaire. Donc c'est un projet important et qu'on étudie en parallèle, mais pour lequel... Voilà vous vous doutez, on parle de route, donc là il y a des choses qui dépendent aussi des pouvoirs publics et donc... Et donc voilà c'est un sujet qu'on aura l'occasion de réévoquer. Les chiffres clés du projet s'ils n'y en avaient..., s'ils n'y en avaient que six à retenir. C'est la fin du charbon. C'est zéro charbon en 2024 donc c'est l'objectif de Novacarb. Et nous, Engie et Suez on va s'atteler à l'atteindre. C'est 40 emplois. Alors c'est 40 emplois directs bien sûr. C'est des emplois qui seront directement créés sur le site. On ne parle pas des emplois qui peuvent être induits aussi sur le reste du territoire parce qu'il y a toute la logistique d'approvisionnement de ces flux. Donc c'est des emplois directs je disais donc. C'est pour la préparation et pour l'exploitation de la chaufferie. 55 mégawatts thermiques. Ça c'est la puissance de la chaudière pour alimenter l'énergie dont a besoin Novacarb. Si on parle d'argent l'investissement que ça représente pour les porteurs de projets c'est 100 millions d'euros. Donc c'est évidemment très important et ça représente une partie du travail qu'on mène aujourd'hui pour faire en sorte de monter financièrement ce projet. 50% c'est la réduction de CO₂. C'est le passage du charbon au CSR. Voilà c'est moins 50% de CO₂. Et puis 140.000 tonnes c'est la capacité de la chaufferie CSR. C'est la quantité de CSR maximale que l'on envisage d'accepter sur la chaufferie pour produire l'énergie dont Novacarb a besoin.

Rémy Hermouet

Ce qu'on peut souligner quand même au travers de ça, au travers de ces chiffres. Il y a 100 millions sur cette opération. Sur Novawood il y a.... Donc dans un... Dans des instants toujours un peu compliqués où on parle souvent d'usines qui ferment et ainsi de suite, là notre partenaire industriel on voit bien qu'il a une vraie vision sur le long terme grâce à ces deux projets. A l'arrivée on repart sur un nouveau cycle, avec des installations de production thermique neuves, ou en tous cas très performantes. Et franchement il faut souligner ça.

Morgan Moriceau

Et donc oui sur le calendrier prévisionnel, les prochaines étapes. Donc on est dans la case Septembre/Octobre. Concertation qui vient de débuter. Le bilan du garant. Donc on l'a évoqué tout à l'heure les prochaines étapes. Donc le garant donnera son bilan au mois de Novembre. Nous, nous émettrons notre rapport en fin d'année. Et on déposera notre dossier en préfecture, notre dossier d'autorisation environnementale au mois de janvier prochain, Janvier 2021. Juin 2021 c'est la période qui devrait correspondre à la période d'enquête publique. Donc là un processus un peu plus classique, que la concertation préalable qui est quand même quelque chose d'assez novateur. Donc l'enquête publique qui se déroulera au moins de Juin. Octobre 2021 obtenir l'ensemble des autorisations administratives. C'est notre objectif. Et puis ensuite débuter la construction en Janvier 2022 et enfin commencer à produire la vapeur en fin d'année 2023.

Frédéric Louis

Merci Morgan. Merci Rémy. Si on devait résumer ce projet en quelques mots clés que vous pouvez voir. Eh bien ça se passe en Lorraine, puisque comme ça a été souligné on revient à une matière première locale, donc le CSR. Versus le charbon qu'on va aujourd'hui chercher en Afrique du Sud. Ça

permet de repérenniser l'activité du site et de ses emplois. Et même de créer des emplois comme ça a été dit. Ça s'inscrit dans le plan de relance, dans le plan de valorisation des déchets. Et puis ça contribue évidemment à réduire l'empreinte carbone et l'impact environnemental de La Soudière. Avec l'objectif comme ça a été dit à plusieurs reprises, zéro charbon en 2024.

Edouard Cazamajour

Bien merci beaucoup pour la présentation du projet. Vient maintenant le temps de cette réunion publique, du débat. Donc comme je vous le disais au préalable c'est une réunion d'ouverture. A l'issue de cette réunion les ateliers auront lieu le 8 Octobre. Et de ce que l'on va se dire aujourd'hui ça va permettre aussi d'alimenter ces ateliers du 8 Octobre où on pourra rentrer plus dans le détail technique du projet. Donc je vais prendre les questions pour qu'on puisse fonctionner. Renaud va passer le micro. Ce qui est important c'est que, donc dans ces débats, tout est enregistré, de manière à ce que ça soit public. Et ça sera dans les rapports. Donc présentez-vous dans le micro à chaque fois. Pour des raisons d'hygiène sanitaire, on va vous tenir le micro. Et je vais essayer aussi de regrouper les questions par paquets, par rapport à une thématique pour que les porteurs de projet puissent répondre et que le débat soit... Bon. Allez-y monsieur.

Dominique Potier

Oui bonsoir à tous. Dominique Potier député de Meurthe et Moselle. Moi je voulais... Je vais devoir quitter la réunion mais j'étais très heureux de cette présentation. Je voulais vous féliciter tout d'abord d'avoir engagé une concertation qui n'avait pas un caractère obligatoire. Ça c'est quelque chose de très bien. Et puis vous dire que j'ai l'impression qu'on est dans le parfait accomplissement de ce qu'on a pu débattre dans les assemblées diverses, au Sénat, au Parlement sur la Loi Energie et la Loi Economie Circulaire et Lutte contre le Gaspillage. Donc félicitation pour ce projet, cette ambition industrielle dans le moment. Vous l'avez bien souligné. Moi j'ai une question sur les questions... sur la logistique. Je suis plutôt rassuré sur le réseau d'approvisionnement sécurisé par Suez et ses sites de collectes divers. Mais si vous avez besoin d'autres matières premières, secondaires, est-ce que vous avez intégré tous les effets logistiques permis par le fer aujourd'hui et la nouvelle donne un peu du transport fluvial sur des cycles plus longs ? Pas seulement pour vous mais également l'autre projet de création d'énergie, en tenant compte du fait que désormais est équipé d'un port privé, qui va entrer dans l'Alliance des Ports de la Moselle. Et qui peut offrir une opportunité au sud de Nancy, qui était inenvisageable il y a encore quelques années. Donc c'est une nouvelle donne. Et je vous invite simplement à la prendre en compte dans les perspectives de futures logistiques pour réduire l'empreinte carbone notamment du transport routier.

Morgan Moriceau

Oui alors effectivement pour répondre à cette question du transport alternatif parce qu'effectivement on se l'est posée. A savoir effectivement le fluvial ou le ferré. La difficulté qu'on a dans ce projet c'est qu'on a fait un choix d'un plan d'approvisionnement local comme vous l'avez compris. Et donc souvent les logiques de transports alternatifs ont du sens économique sur de la longue distance. Et donc autant sur Novacarb, effectivement, on est raccordé ferré et on a la possibilité. C'est effectivement un atout. Ça aurait pu être un atout du projet. Sauf que ce qu'il faut comprendre c'est que dans ce plan d'approvisionnement territorial on vient chercher les flux directement chez les producteurs et de manière relativement isolée dans les territoires. Et la difficulté vous l'avez compris c'est qu'eux ne sont

pas raccordés ferrés. Donc... ça ne veut pas dire que dans la durée du projet ça ne peut pas évoluer. Tout à fait, mais c'est vrai qu'aujourd'hui on ne peut pas s'engager sur notre capacité à approvisionner un pourcentage de déchets par ce biais-là, le fluvial ou le ferré. Parce que c'est trop compliqué et ça coûterait trop cher de raccorder nos clients déchets.

Édouard Cazamajour

Merci Morgan. Monsieur vous aviez une question aussi sur le transport ? Ok allez-y.

Raynald Rigolot

Donc je suis Raynald Rigolot. Je suis le président de la Fédération Flore 54. Donc j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec monsieur le garant il y a quelques jours, parce qu'on avait quelques difficultés à trouver effectivement des informations sur la tenue de la réunion de ce soir. On s'en est expliqué. Globalement donc moi j'aurais plusieurs questions peut être un peu sur le fond, mais elles seront nécessaires d'être étudiées notamment par la suite. Bon d'une part, déjà les documents que vous avez donné. Le document est fort intéressant mais il nous manque quelques... On a quelques interrogations ou points, ou questionnements là-dessus. Et je vais si vous voulez me permettre de vous les communiquer. Entre autres par exemple page 15, il y a une erreur. Il y a une anomalie dans votre document même si certaines pages, avec un peu trop de couleurs. Faites des économies de couleurs. Quand on fait des tirages ça nous coûte moins cher aussi. Mais globalement vous avez page 15, par exemple, on voit vous avez 350 personnes et 150 emplois externes. Alors que vous dites, il y a 1350 emplois. Alors il y a déjà une erreur dans votre document. Donc vérifiez ça page 15. Voilà donc, après sur les aspects techniques quand vous parlez d'augmentation de la production, effectivement on peut constater pour ceux qui sont dans les commissions qui siègent, qui voient le suivi un peu de Novacarb ou d'autres entreprises, une augmentation de votre activité. Par contre un jour on aimerait bien aussi que soit reporté sur ce projet les évolutions qui vont suivre sur les rejets dans la Meurthe. Notamment pourquoi on dit ça ? C'est parce qu'on vient de vivre trois années consécutives dramatiques au niveau des périodes d'étiage très importantes. Et ça nous pose quand même véritablement problème par rapport à la biodiversité et biotope des rivières, de voir des rivières qui sont quand même en partie polluées et qui s'assèchent de plus en plus. On n'en a pas encore au niveau du haut Doubs mais c'est quand même très inquiétant. Au niveau des camions vous parlez de 60 allers/retours, à peu près, camions par jour. Oui c'est vrai. Projet nouvelle route. On verra. Elle n'est pas faite encore. Mais par contre nous on aurait quand même bien aimé qu'il y ait une fusion un petit peu de faite avec le projet Novawood qui lui va amener aussi du trafic. Donc globalement il faudrait peut-être avoir une..., peut-être un peu plus de clarté pour ne pas dire de transparence, sur ce dossier. Mais globalement ce qu'on veut voir nous en tant que citoyens, associations, je pense particuliers, pourquoi pas collectivités c'est de savoir la globalité du trafic par rapport aux différents projets qui sont portés par Novacarb. Donc ça voilà. Donc les camions. En sachant que la zone d'approvisionnement elle va être à peu près, grosso modo 100 km, d'après ce que vous dites, quand on regarde bien. Bon il faut savoir que le Plan Régional Déchets il n'est toujours pas fait. Normalement le plan département qui s'applique toujours mais qui n'existe plus donc voilà. Donc voilà c'était juste une petite annotation. Voilà donc ça pose un problème. Mais globalement aussi quand vous dites que vous allez avoir 140.000 tonnes de revalorisation de CSR. Ecoutez, moi je pense que ça fait beaucoup. Il faudra me dire comment vous allez les trouver. Puisqu'entre autres il y a déjà une partie de la filière qui trouve des débouchés actuellement. Donc ce n'est pas une ressource nouvelle qui tombe comme ça à pic et que ça soit vous ou vos concurrents, il

y a déjà. Il suffit de prendre une usine de traitement, que ça soit Razimont, que ça soit même au niveau de la métropole. Il y a déjà des circuits d'évacuation un petit peu de ces déchets. Donc 140.000 tonnes quand on regarde bien en détail c'est ce qui est enfoui tous les ans à Lesménils, qui est donc le plus gros centre de Lorraine d'enfouissement. Et qui d'ailleurs est plus important maintenant depuis la fermeture du centre.

Raynald Rigolot

J'ai encore une question s'il vous plait. Encore une. Encore une. Sur la norme, vous parlez plusieurs fois dans votre document de la norme 50001. Il serait quand même souhaitable de mentionner que cette norme qui est assez récente d'ailleurs. Elle date d'une quinzaine d'années. Elle dispense quand même de toute énergie..., de tout audit énergétique et que si cette norme elle fixe un cadre il n'y a pas de norme à atteindre. Donc ça veut dire que c'est quand même sur le principe on part sur des orientations mais il n'y a rien qui les contrôle. Merci.

Édouard Cazamajour

Merci pour ces questions. Qui veut commencer ?

Frédéric Louis

J'ai... Bon on va répondre à plusieurs. Il y a eu plusieurs questions, plusieurs sujets évoqués. Sur la première, la coquille dans la plaquette, sur les effectifs, on n'a pas rouvert. C'est possible. On est aujourd'hui un peu plus de 300 salariés Novacarb. 150 sous-traitants et les emplois indirects c'est à peu près 900. Ce qui... Le chiffre de 1350 est décomposé de cette manière. Vous avez parlé de l'eau de la Meurthe et du sujet des rejets salins. Le projet Novasteam ne va pas faire augmenter la capacité de production de la soudière. La production de la soudière elle est réglementée par rapport à ses droits rejets. Et le projet Novasteam ne va pas nous octroyer des droits supplémentaires à faire plus de carbonate. Donc on restera exactement dans ce même cadre. Quand je parlais tout à l'heure de développement et d'investissement au niveau de la soudière c'est plutôt des investissements au niveau du bicarbonate. Ce bicarbonate utilise comme matière première le carbonate et n'a aucun impact sur les chlorures puisqu'on ne va pas consommer plus de sel. On ne consomme même pas de sel pour faire du bicarbonate. Sans rentrer plus en détails sur le sujet chlorure. C'est un sujet sur lequel on travaille depuis de nombreuses années avec l'Agence de l'Eau. Il y a eu de nombreuses solutions qui ont été étudiées et abandonnées depuis. Et il y a toujours des études qui sont en cours. Donc aujourd'hui je ne peux pas vous en dire plus. Mais que ça soit Novacarb ou comment... nos concurrents Solvay Dombasle on travaille de concert avec l'Agence de l'Eau pour identifier des solutions pérennes dans le temps pour à terme réussir à réduire ces rejets salins. Aujourd'hui on est en phase d'étude sans pouvoir présager des conclusions de ces études. Sur la partie trafic, vous le verrez dans la plaquette. C'était présenté aussi affiché. Il y a les chiffres. Le avant/après. Le avant il intègre déjà l'impact Novawood. Donc effectivement il y aura plus de camions en nombres. L'impact Novawood il est... Il est quasiment zéro en nombre de camions entre le... comment, entre le bois qui va rentrer versus le charbon. Et puis eh bien donc c'était le projet qu'on a de lisser ou plutôt de répartir ce flux différemment pour comment..., ne pas impacter davantage la départementale 112 comme l'a dit tout à l'heure Morgan. Sur le point suivant...

Morgan Moriceau

Et pour compléter... pour compléter par rapport à Novawood, toute notre étude d'impact, qui sera publique quand elle sera finalisée, prend bien en compte la situation de Novawood. Et on part bien de cette situation. Il n'y a pas, dans la mesure où c'est un projet qui est autorisé, qui a suivi toutes les démarches administratives, on doit prendre en compte les projets. Donc oui ça c'est bien traité. Après sur la... Vous avez parlé du Plan régional ou Plan Départemental. Alors peut-être qu'il y a une confusion alors... entre nous mais le Plan Régional donc le PRPGD. Il a été validé en Octobre 2019 et aujourd'hui il s'applique. Le Plan Régional Grand Est, donc qui définit des objectifs de baisse de capacité et puis voilà tout un tas d'objectifs qui ont guidés aussi nos choix. Ça me permet de rebondir sur le deuxième point et sur le gisement de 140.000 tonnes. Alors c'est vrai on peut s'imaginer que c'est un gisement important, mais pour donner une proportion ce 140.000 tonnes il correspond à 25% de l'objectif que s'est fixée la Région Grand-Est sur les..., à l'issue de son plan. Donc ils ont un objectif de réduction de capacité de stockage de 500.000 tonnes. Nous on est à 140.000 avec notre projet. On ne répond qu'entre guillemets, qu'à 25% de l'objectif de toute la Région Grand Est. Après pour comparer aussi avec ce qui est comparable, aujourd'hui Suez en Lorraine, on a un certain nombre d'équipements. Et on gère un volume de déchets qui est de l'ordre de 500.000 tonnes à peu près. Donc quand je disais tout à l'heure que c'est un plan d'approvisionnement qui est maîtrisé. Ça veut dire qu'aujourd'hui ces tonnes ça ne pose pas de difficulté. On les connaît. On les a en portefeuille. Il suffit du jour au lendemain de leur donner une nouvelle destination si vous voulez. Et donc on n'est pas en train de prendre des déchets qui allaient vers des filières de recyclage, ou qui allaient vers d'autres filières. On vient bien retirer des tonnes qui allaient en stockage vers d'autres types de filières. Donc... D'ailleurs c'est la première chose qui..., que nous avons regardé parce qu'il fallait effectivement s'assurer que notre plan d'approvisionnement était sécurisé. Après sur la norme 50001...

Frédéric Louis

Oui après sur la norme ISO 50001. Le site a été certifié en 2016. C'était une démarche volontaire comme nous le faisons d'ailleurs dans toutes les autres thématiques, sécurité, environnement, qualité. On est audité tous les ans. On a d'ailleurs un audit là courant du mois de Novembre, pour reconduire notre certification. Un des axes importants c'est la maîtrise, le suivi de l'énergie et les plans d'amélioration de notre efficacité énergétique. C'est... ça s'inscrit enfin dans ce qu'on vous a présenté tout à l'heure, dans le mixte futur. Il y a une part qui est liée aux efforts et au comment..., de travailler sur nos rendements et qui s'inscrit complètement dans cette norme ISO 50001

Edouard Cazamajour

merci beaucoup pour ces réponses. Monsieur a une question. Ici devant. Donc pareil. Présentez-vous et donnez votre question juste après.

Jean-Loup Rennesson

Jean-Loup Rennesson. Je suis vice-président de l'Association Ailes donc sur Laneuveville, association environnementale. J'ai toujours des questions par rapport au transport. Vous n'avez en fait pas mentionné les... Excusez-moi parce que je regardais mes notes en même temps. Merci. Oui pas de problème. Vous n'avez pas en fait cité le flux de camions qui vont gérer les refus dans votre site de préparation. Donc ça représente quel volume ? Egalement aussi quelle est la part de transport de CSR extérieur, donc qui vont venir de l'extérieur ? Vous n'avez pas cité en fait le pourcentage de CSR utilisé. Et donc d'où ils viennent ces CSR et est-ce qu'effectivement les transports alternatifs dont le député

Dominique Potier a parlé, est-ce que là pour ces CSR là ça pourrait être intéressant ? Voilà. Et enfin toujours sur le sujet du transport, au niveau de la dérivation..., enfin de l'accès direct vers la sortie numéro 4 de la 33, est-ce que vous avez identifié qu'elles sont les emprises nécessaires sur ces routes ? Est-ce que vous visez éventuellement s'il n'y a pas de comment dire, de construction de route par le département, de faire une route privée, éventuellement quoi, pour accéder ? Donc si vous pouviez me donner des détails sur le sujet. Merci.

Edouard Cazamajour

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions aussi sur la même thématique ?

Olivier Laurent

Excusez-moi. Donc je me présente. Je suis Olivier Laurent, conseiller municipal à la Laneuveville-devant-Nancy. A quelle date pourrions-nous avoir connaissance de l'étude d'impact ? Alors attendez. L'usine est classée Seveso. A votre avis votre projet sera-t-il classé Seveso ? La zone de stockage. Alors ça c'est une question qui me paraît importante. La zone de stockage sur laquelle seront stockées des matières inflammables. Avez-vous évalué le risque d'incendie ? Et l'impact sur l'environnement en cas d'incendie ? Vous dites que vous allez investir 100 millions d'euros. Quelle est l'économie réalisée par Novacarb en matière d'économie de charbon ?

Edouard Cazamajour

Merci. Bien du coup je vous propose de répondre aux questions parce qu'elles n'étaient pas forcément sur la même thématique.

Morgan Moriceau

Alors les questions sur le transport. Les refus dans les chiffres qu'on a communiqué c'est bien les chiffres complets. C'est-à-dire y compris les retours parce qu'en fait vous avez des flux qui arrivent de la chaufferie et puis vous avez également les déchets valorisables qu'on a évoqués, enfin les déchets recyclables, et les inertes. Donc ça intègre bien l'ensemble des flux et pas uniquement les déchets entrants.

Rémy Hermouet

Et en plus les produits qui servent au traitement de fumées et l'évacuation des cendres. C'est vraiment une vision globale. Quand on dit CSR, en fait c'est du pôle CSR. Ce n'est pas que le produit CSR. C'est pour la globalité du site.

Edouard Cazamajour

Morgan je n'ai pas bien entendu en fait, est-ce que tu peux me dire, donc les refus qui vont sortir, est-ce que tu peux me les redécrire s'il te plaît ?

Morgan Moriceau

Les déchets qui sont... enfin les déchets qui sont recyclables, donc qui vont suivre des filières de recyclage classiques comme ce que nous on peut recycler chacun chez nous. Donc les déchets recyclables d'une part et les déchets, les refus qui retournent en centre de stockage. Donc les inertes.

Ce que j'évoquais tout à l'heure. Et puis également les sous-produits de la chaufferie, donc les cendres notamment. Et puis également les réactifs et les consommables qui sont nécessaires quoi. Donc tout ça c'est bien compté dedans. Après il y avait une question sur le pourcentage de CSR extérieur. Aujourd'hui on a construit cette..., on veut construire cette préparation. L'idée c'est bien d'être autonome, pour avoir l'autonomie suffisante. Donc on est en capacité de s'alimenter via cette préparation. Par contre en discutant avec les acteurs du territoire on s'est rendu compte qu'il y en a certains qui aujourd'hui produisaient ou étaient en capacité de produire du CSR. Et ils n'avaient pas de débouchés. Et donc c'est la raison pour laquelle on a intégré la possibilité, dans le projet, d'intégrer des CSR externes. Donc aujourd'hui je ne sais pas vous dire quel est le pourcentage. Dans l'idée c'est peut-être une vingtaine de pourcents mais ça sera variable en fonction de ce que... du territoire parce que ces CSR externes ils viennent aussi du territoire. Quand on parle de zone de chalandise elle ne change pas. Ça reste la Lorraine et le Grand-Est. Donc ça répond aussi à la question de l'alternatif, du transport alternatif que j'ai évoqué tout à l'heure. C'est le même sujet que pour les déchets bruts qui servent à faire le CSR. C'est voilà, les conditions technico-économiques ne sont pas réunies. Et puis je vais répondre quand même à une dernière question qui me concerne avant de te passer la main. Non Seveso ça sera... Non, on n'est pas Seveso. C'est pour répondre à la question. Sur la défense incendie donc effectivement toutes les... Le sujet il est forcément étudié et il sera disponible, enfin le détail de ce qu'on prévoit sera public au même titre que l'étude d'impact. C'est une demande qui a été faite, et sera disponible eh bien au moment de l'enquête publique. Donc pour l'instant c'est des travaux qui sont en cours. Même nous ce n'est pas finalisé donc on ne peut pas non plus vous présenter les résultats à date. Donc tout ça, ça sera effectivement public plutôt au printemps de l'année prochaine. Et on a des échanges avec le SDIS, SDIS 54, pour définir avec eux les moyens de protection adaptés et les prévoir dans notre projet. Donc c'est coordonné avec les services, les services qui vont bien.

Frédéric Louis

Sur la partie route c'est bien, on parle bien d'une voie privée, parce que le projet ce n'est pas comment utiliser un potentiel contournement dont on a entendu parler depuis un certain temps. C'est bien une voie privée donc qui permettrait d'arriver directement sur le rond-point côté St Nicolas. Donc c'est un sujet sur lequel on a échangé avant l'été, quand on a rencontré le Conseil Municipal, le nouveau Conseil Municipal de Saint-Nicolas-de-Port. Et bien évidemment vous parliez de reprise, en tous cas de connexion, ça se fera de concert évidemment avec les autorités et avec la commune concernée. Voilà. Je ne sais pas si ça répond à votre question ? Comment ? Non en fait c'est un terrain qui est... Alors qui n'appartient pas à Novacarb. C'est l'ancienne concession. Mais pour lesquels on a une convention signée qui nous autorise à aménager la voie existante, puisqu'il y a une voie qui existe déjà sur ce chemin pour pouvoir faire circuler des camions. Après restera la question de la connexion sur le rond-point où là évidemment ça se fera de concert avec... comment, avec les services concernés. Les services concernés oui.

Olivier Laurent

Une autre question... sur les 100 millions. Oui voilà quelle économie ?

Frédéric Louis

Novacarb, économie de Novasteam c'est zéro. On ne va pas gagner d'argent avec ce projet. L'idée comme je l'ai dit tout à l'heure c'est un, nous on va payer en tant qu'utilisateur la vapeur. La vapeur

qu'on utilise on va la payer. Donc là c'est un peu l'objet des discussions qu'on a entre nous pour que le projet soit rentable pour tout le monde. Donc nous on ne va pas gagner d'argent. Potentiellement on va payer la vapeur plus chère que ce qu'on la paye aujourd'hui mais dans un but... C'est un peu tous les arguments qu'on a développé, qu'on a développé tout à l'heure.

Morgan Moriceau

Pour compléter effectivement l'intérêt de Novacarb dans ce projet c'est que les énergies fossiles elles ont un coût qui est fluctuant. Le coût du CO₂ que paye Novacarb est également très fluctuant. Et l'intérêt de ces projets c'est qu'on est en capacité de produire une énergie, donc la vapeur à un coût qui est stable et qui ne dépend pas du prix du gaz en Russie, ou du prix du charbon en Afrique du Sud. Et donc c'est tout l'intérêt de ces projets c'est de donner de la visibilité à l'industriel pour se projeter dans l'avenir et d'être en capacité de pérenniser son activité quoi. Mais il n'y a pas forcément d'économie.

Frédéric Louis

En global il n'y aura pas d'économie clairement, même s'il y a moins d'émission de CO₂. Donc... Ou moins d'achats de quotas de CO₂. Ça sera compensé par le prix vapeur. Mais au global de l'activité il n'y a pas... On ne gagne pas. Il n'y a pas de gain. Ouais. Et ce n'est pas l'objectif d'ailleurs.

Edouard Cazamajour

Merci. Je vais prendre la question de monsieur ici qui était avant les vôtres.

Bonsoir. Je suis membre fondateur de l'Association ALIC, Affamons l'Incinérateur de Créteil. Projet porté par Suez. Et à notre sens surdimensionné. Avant de poser mes questions j'avais une petite parenthèse à faire sur le dimensionnement des projets actuels et en cours. Au regard des gisements disponibles, je suis allé sur le site de l'Autorité Environnementale pour voir si un avis avait été rendu pour le projet de ce soir, mais bon apparemment c'est un peu trop tôt. Je suis tombée des nues en tombant sur l'avis qui a été émis pour Solvay. C'est un projet qui n'est pas très loin d'ici apparemment. Et là il y a une carte, dans l'avis, où là c'est carrément la moitié de la France qui concerne la zone de chalandise du projet. Donc aller chercher des déchets dans cette région ou six régions différentes c'est quand même aberrant au regard de la réduction des déchets, de l'empreinte carbone et du circuit court. Donc ça, ça me fait rebondir sur le projet de ce soir. Au-delà de la communication qui est faite dans cette réunion, c'est de savoir pourquoi une telle taille pour votre projet ? Et d'autre part d'après les éléments figurants sur votre site, vous, vous engagez dans cette exploitation sur vingt ans. Vingt ans sur un projet qui est quand même à mon goût, à mon sens surdimensionné, est-ce qu'il n'y a pas quelque part... Est-ce que vous pouvez assurer qu'il n'y aura pas un risque de frein visant à réduire les impacts pour... et les efforts qui seront fait pour réduire les énergies qui seront consommées par votre exploitation, par l'usine ? Merci.

Frédéric Louis

Déjà sur le dimensionnement de l'installation Novasteam, elle correspond exactement aujourd'hui aux capacités des chaudières charbon qu'on va arrêter. C'est-à-dire qu'on a des besoins, des besoins constants en termes de vapeur au niveau du site. Et là on va simplement compenser la sortie du charbon par un autre type d'énergie. Donc ce n'est pas surdimensionné. C'est dimensionné au besoin

du procédé et il n'y a pas... On n'a pas surdimensionné du tout cette installation. Après sur les aspects... vous parliez de..., de comment..., de besoins en énergie dans le futur, est-ce qu'on sait ? Aujourd'hui comme vous l'avez vu, plutôt en 2024 on aura un mixte entre du gaz, de la biomasse et du CSR. Et on sera en mesure en fonction..., en fonction on va dire de la demande aussi de production du site et puis potentiellement de certaines disponibilités de matières. Aujourd'hui on n'a pas de question, que ça soit sur la biomasse ou le CSR, Morgan en a parlé, pour le futur. Mais on a le moyen de moduler cette production d'énergie par le gaz. Vous l'avez vu dans le split. On peut moduler et c'est ce qu'on fera, moduler la production de vapeur en réduisant la part liée au gaz.

Rémy Hermouet

Oui par rapport au design et à la taille de cette chaudière. C'est un tiers. On va couvrir à peu près un tiers. Pour faire simple. Un tiers Novawood, un tiers Novasteam et puis l'autre tiers sera le gaz et d'ailleurs si Novacarb fait des économies c'est le gaz en premier qui va disparaître. Le projet dont vous parlez il a pour vocation avec du CSR à recouvrir 100% des besoins. Nous on est que sur un tiers. On a cherché à faire en sorte que ce tiers là en plus soit utilisé au maximum de ses capacités sans quelque part devoir gaspiller des grosses installations pour faire que 50%. Elle fonctionnera en continu. On a fait un exercice un peu compliqué de se dire il y a un besoin de chaleur locale. C'est quoi les ressources ? Sur les ressources on était peut-être incertains... Rappelez-vous les gars, à un moment on était même sur une chaudière plus grosse. On a même réfléchi à se dire est-ce qu'on va sur une plus petite. On s'est dit la bonne taille c'est celle-là à priori. Derrière tout ça il y a aussi des relations qu'on a eues avec l'ADEME au travers d'un dossier de candidature pour obtenir des subventions. Dans..., l'une des parts importantes des préoccupations de l'ADEME sur ce genre de dossier c'est : un – et je reviens sur l'un des sujets qu'on a évoqué, c'est un – est-ce que l'usine est certifiée 50001 ? Est-ce qu'elle a fait des actions d'économies d'énergie ? Oui elle l'est. Oui on fait des économies d'énergie. C'est le petit truc vous voyiez tout en haut qui diminue. Donc à production équivalente on baisse. Et c'est seulement à partir de là qu'on s'est dit, une fois qu'on a requalifié le besoin à la baisse, qu'est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce que l'on met ? Eh bien on a essayé de faire en sorte qu'on ait une chaudière pas trop grosse, juste bien taillée pour que ça corresponde à un besoin local. Ne jamais oublier la 2971 qui est le... C'est un peu compliqué mais qui est la rubrique des installations classées liées à la valorisation énergétique des CSR. Elle a en tête la production de chaleur. Il y a une notion de rendement, d'efficacité énergétique et de local. Donc c'est ça qu'on a voulu faire. On n'a pas voulu aller au-delà de la Région Grand-Est. C'est un projet plus modeste, mais peut-être beaucoup plus raisonnable et même raisonné.

Edouard Cazamajour

Merci Rémy. Monsieur une question ?

Jean François Husson

Oui. Pardon. Jean-François Husson. Sénateur, à la fois dans mon mandat et à titre personnel c'est un dossier industriel qui m'intéresse parce que... et que je soutiens. Je vais avoir après une question. Je soutiens parce que je pense qu'on vit des temps difficiles de transition économique et de mon point de vue votre Groupe a conduit des réflexions depuis plusieurs années, pour trouver le moyen de faire face à la concurrence sur ce type de matériaux, notamment une concurrence étrangère, de pouvoir pérenniser le site et de pouvoir garder une vallée industrielle. La fameuse vallée du sel, dont je veux

quand même que chacun se dise qu'en gros c'est 5000 emplois directs ou indirects. Exploiter les possibilités des ressources du sous-sol, fabriquer et puis faire évoluer le système, vous l'avez évoqué, le système de transition. J'ai un élément peut-être me semble-t-il qu'il faut ajouter à une des questions. Je pense aussi que pour l'entreprise, la production telle qu'elle est aujourd'hui, elle est faite aujourd'hui pardon, vous êtes soumis comme tous les industriels à la TGAP, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Evidemment en faisant évoluer votre système global de production et notamment en réduisant l'empreinte carbone énergétique, toutes choses égales par ailleurs s'il n'y a pas d'augmentation des taux de la TGAP ça va réduire. Ce qui veut dire aussi que le système tel qu'il existe dit de pollueur-payeur est incitatif et il faut que les industriels dans les différentes..., leur différents corps de métiers soient incités sans être, comme tout le monde d'ailleurs matraqués pour faire évoluer le dispositif. Donc je pense que c'est bien. La dernière question qui, vous allez peut-être me dire c'est un détail, mais je ne suis pas sûr. Vous avez parlé des cendres et des résidus de fumées. Avez-vous prévu, comme c'est par exemple le cas à l'usine d'incinération des ordures ménagères de Ludres, de pouvoir les valoriser, les recycler ? Parce qu'il se trouve que juste derrière ici sur la zone des sables vous avez une entreprise qui valorise et recycle et qui d'ailleurs c'est de l'économie circulaire, puisque ça sert. Ça en fait d'un déchet un produit qui ensuite est utilisé par Solvay. Donc est-ce que les caractéristiques de vos cendres et résidus vous autorisent et vous permettent cette valorisation sur place j'ai envie de dire ? Dans la logique on l'a dit de l'économie circulaire. Ou est-ce qu'il y a actuellement en fonction de ses caractéristiques ce n'est pas possible ?

Morgan Moriceau

Alors les caractéristiques effectivement le permettent. Après on en est pas encore... Comment ? Oui, oui à priori elles le permettent il n'y a pas de raison. Parce qu'on est dans un traitement des fumées sec au bicarbonate. Il se trouve que le principal réactif est produit directement ici. Après on n'en est pas encore au choix des technologies mais c'est effectivement l'un... Il y a deux scénarios. Soit effectivement on recycle une partie de ces cendres parce qu'on ne peut pas recycler toutes les cendres. Vous connaissez le fonctionnement ? Soit elles sont envoyées en installation de stockage de déchets dangereux également en Meurthe-et-Moselle. Donc aujourd'hui le choix n'est pas fait. Ça sera probablement l'année prochaine qu'on s'orientera vers l'une ou l'autre des solutions mais on a évidemment cette boucle locale en tête.

Edouard Cazamajour

Merci.

Georges Galarza

Georges Galarza de l'Association Ailes. Voilà, vous avez dit que vous avez un portefeuille en... en CRS pardon très, très important. Oui excusez-moi. Est-ce que vous pourriez nous donner, pas de façon très précise, mais les implantations géographiques de ces résidus ? En sachant qu'on peut être en compétition et on sera en compétition avec les déchetteries du Grand Nancy, de la métropole du Grand Nancy. Puisque bon il y a quand même un volume assez important qui va à l'usine d'incinération.

Morgan Moriceau

Alors effectivement... Alors on n'est pas en compétition... On n'est pas en compétition avec l'incinérateur de Ludres, je crois c'est ça que vous évoquez, pour la simple et bonne raison déjà que

notre projet... Le CSR ne peut pas... On ne peut pas faire de CSR à partir d'ordures ménagères résiduelles, ce qui est le principal déchet qui alimente une usine d'incinération comme celle qu'il y a à Ludres. Donc sur ce point-là on n'est pas en compétition.

Après nous notre cible c'est bien ce que j'indiquais tout à l'heure, c'est d'aller chercher des déchets qui vont aujourd'hui en centre de stockage pour les amener ici. Donc ce n'est pas... On n'est pas en compétition avec ce qui se passe aujourd'hui sur les encombrants de la métropole par exemple. Si aujourd'hui les encombrants de la métropole ont une destination et ils veulent continuer à aller vers de l'incinération ou vers du stockage, voilà. On n'a pas non plus notre mot à dire sur tous les flux. En attendant, tout à l'heure je parlais d'un chiffre, un ordre de grandeur de 500.000 tonnes. C'est ces centres de stockage qui sont répartis sur le territoire de la Lorraine. Et on en a parlé d'un tout à l'heure. Je ne sais plus qui parlait de Lesménils. Voilà. Il y en a d'autres répartis un petit peu sur tout ce territoire. Et donc l'idée c'est d'aller chercher certains flux à ces endroits-là et ceux qui nous intéressent. Mais il n'est pas question de déshabiller complètement l'une des installations. Si c'était ça votre question et pour mettre en difficulté une installation.

Rémy Hermouet

D'ailleurs dans le dossier qu'on a remis à l'ADEME il y avait le plan d'approvisionnement où on donnait les détails des gisements qui ont été identifiés. Quelle part on prenait là-dessus. Qu'est-ce qui était le plus accessible ainsi de suite. Ils ont regardé ça. Ils ont comparé aussi par PRPGD et vraiment l'attention de..., parce que le CSR qui est aidé par l'ADEME ça fait cinq ans à peu près que... quatre ans, quatre ans qu'il y a un appel d'offre. C'est vraiment, ce n'est pas pour déshabiller Paul. C'est vraiment toujours cette préoccupation, cette nouvelle filière-là ne va pas mettre en péril les autres. C'est vraiment important. C'est une attention qui est très forte là-dessus. C'est exactement la même qu'on a sur le bois. C'était toujours de dire quand on est sur un produit ce n'est pas pour que l'industriel d'à côté en pâtisse. Non. Ils sont tous vraiment concentrés sur le fait que... Elles ne viennent pas désorganiser les flux et l'économie du déchet sur un territoire. Sinon on a tout perdu.

Edouard Cazamajour

Merci Rémy. D'autres questions ?

Jacques Charroi

Jacques Charroi de l'Association Eden. Donc on est trois représentants ici. Une première question pour rebondir sur ce que vous disiez au sujet du dossier ADEME. Est-ce que vous pourriez nous résumer brièvement la proportion d'aides ou de subventions venant..., en tous cas sur le financement du projet est-ce que c'est possible de donner ces détails ? Une autre question un peu technique. Est-ce qu'il y a des engagements particuliers sur le rapport entre les puissances des différentes filières d'approvisionnement énergétique ? Donc entre les chaudières à gaz, les chaudières Novasteam et puis le... Enfin voilà et Novawood. Et comment est-ce que ça compte évoluer ? Vous avez parlé de dimensionnement déjà. On imagine que vous avez donné des valeurs de tailles de chaudière déjà pour Novasteam. Est-ce que c'est aussi le cas pour Novawood et pour votre chaudière à gaz par exemple ? Autre chose. Oui. Est-ce que par rapport au seuil d'émission de polluants gazeux émis par les différentes opérations, est-ce qu'il y aura une révision à la baisse des limites des émissions admises une fois l'entrée en service de Novawood en particulier ? Autre chose, sur la transparence des données

en fait, donc sur les limites d'émissions gazeuses à nouveau. Ces données ne sont actuellement pas disponibles en ligne en particulier. Alors j'ai cherché un petit peu. Peut-être pas très bien. Je ne les ai pas trouvées. Et je pense que c'est... Enfin est-ce que c'est quelque chose qui est considéré, qui sera considéré pour être mis en ligne dans le futur pour l'opération existante et puis ensuite pour votre projet ? Quelles sont les procédures appliquées par Novacarb en cas de dépassement d'émission ? Et qui les contrôle ? Et vous avez mentionné aussi page 33 de votre document que donc l'installation étant soumise au Plan de Protection de l'Atmosphère, la VLE pour les dioxydes d'azote sera fixée à un niveau plus contraignant que la législation sans donner de précision sur ces valeurs, ni qui les fixeraient ? Donc si vous pouvez préciser. Voilà. Merci.

Rémy Hermouet

C'est beaucoup de questions. Alors je vais répondre tout de suite à la dernière. La dernière elle est dans le tableau. En fait sur les oxydes d'azote, la réglementation, si je ne me trompe pas, c'est 120 et on va être à 80. Pourquoi ? Parce que nous sommes dans une zone de Plan de Protection de l'Atmosphère. Et donc au lieu des 120 génériques liés à ce genre d'arrêté, on est sur 80. Voilà déjà pour vous répondre. Pourquoi vous ne trouvez pas de valeurs ? Vous aurez peut-être des valeurs le jour où l'installation tournera tout simplement. Donc là-dessus pour l'instant c'est normal que vous n'avez rien. Alors il y a eu la question sur le pourcentage de subventions du projet. Au moment où on se parle la seule subvention à laquelle nous avons été lauréats mais on n'a pas encore contractualisé avec l'ADEME. Vous pouvez le trouver. Il y a eu un a... Un communiqué de presse. Juillet ? Fin Juin début Juillet. C'est 13 millions. Voilà. 13 millions. On a d'autres pistes pour l'instant qui restent et d'autres dispositifs d'aides. Dont le Plan de Relance qui pour l'instant ne traite pas du CSR mais quand on regarde tout ce qui est lié à la décarbonation de l'industrie. Ils ne sont pas cités mais vraisemblablement il y aura un dispositif dédié à cela pour aider donc les industriels qui consomment beaucoup d'énergie, Novacarb en est un, de pouvoir aller en ce sens. Alors les engagements, pas de puissance ou de rendement je crois. De performance hein ? C'est ça ? De taille. En base c'est vraiment ce qu'il y a sur le schéma. Et le schéma il représente vraiment ce qui va se passer. C'est que Novawood va démarrer. Novawood avant Novasteam. Il sera prioritaire aussi parce qu'il va fournir de la vapeur qui est en basse pression, qui est plutôt prioritaire. C'est un peu compliqué en schéma énergétique, mais c'est eux qui vont être prioritaires. Et aussi parce qu'il y a des engagements beaucoup plus forts en termes de respect du rendement de production combinée chaleur/électricité. Ensuite... c'est 66 tonnes ? 66 tonnes côté Novawood. Nous c'est 60 tonnes de ce côté-là. Les rendements. Je crois qu'il y avait une question sur les rendements. Sur Novawood il y a un rendement minimum à respecter. On doit sur Novawood des rapports annuels à l'autorité pour le contrat d'obligation d'achat. Donc on est contrôlé. On ne peut pas faire n'importe quoi. Sur le rendement on a un rendement minimum aussi sur la partie CSR. Le gaz, l'avantage du gaz c'est que quand c'est bien piloté ça a des rendements extraordinaires, très largement supérieurs à ce qui est actuellement en place. Et sachant qu'elles seront amenées pas nécessairement à faire que du secours mais aussi à produire en continu, c'est tout notre intérêt qu'il y ait un très bon rendement. Sinon à la fin on le paye sous forme de gaz et ce n'est pas une bonne opération. Les seuils d'émissions, révision à la baisse...

Jacques Charroi

Juste pour rebondir sur ce que vous disiez que ce n'est pas en ligne et donc c'est pour ça que les données ne sont pas présentes, en fait je parlais du site de Novacarb de façon générale. Et donc ça inclut aussi la façon dont ça évoluera le projet...

Rémy Hermouet

Sur Novacarb tu n'as pas d'obligation...

Edouard Cazamajour

Vous parlez du contexte actuel de l'usine en fait c'est ça ?

Edouard Cazamajour

D'accord. Donc là nous on est sur le futur projet.

Frédéric Louis

Si j'ai bien compris la question vous parlez déjà de nos émissions actuelles si vous avez accès. Ce sont des données qui sont..., comment..., transmises à l'administration. Déjà contrôlées en continu pour un certain nombre et transmises à l'administration. Ça donne l'objet de rapports quotidiens. Par contre ce n'est pas mis à la disposition entre guillemets du public ce type d'émissions. C'est contrôlé puisqu'on a des inspections réglementaires tous les ans. Et comme je l'ai dit des rapports. Que ça soit sur nos émissions atmosphériques, sur la qualité de l'eau ou tous les..., tous les... on va dire les flux au niveau du site. Donc les données sont transmises à l'administration par contre ce ne sont pas des données qui sont aujourd'hui publiques. Par contre les VLE, en tous cas les seuils auxquels on est réglementé ça évidemment, ça c'est accessible.

Rémy Hermouet

Et il y a eu aussi une question je crois sur le dépassement. Qu'est-ce qui se passe en cas de dépassement. On est soumis sur l'installation Novasteam à ... C'est un peu compliqué mais il y a une réglementation qu'on appelle IED, sur l'incinération qui limite le nombre d'heures de dépassement sur certains polluants, avec en face des procédures à mettre en place pour tout de suite rétablir la situation. Donc on est vraiment cadré de ce côté-là.

Morgan Moriceau

En fait concrètement ce qui se passe c'est qu'en cas de dépassement prolongé l'usine s'arrête automatiquement en fait. Vous avez un... Vous avez un... Comment ? Oui l'usine, quand je parle de l'usine je parle de la centrale de production de vapeur. Donc il y a des dispositifs qui sont prévus pour mettre à l'arrêt l'installation dès lors qu'il y a un dépassement. Effectivement il y a un suivi très régulier de la DREAL, de toutes les émissions qui sont transmises. Alors je ne sais pas là comment c'est... Si c'est mensuellement.... Enfin dans tous les cas notre arrêté préfectoral qui sera établi l'année prochaine il prévoit, il définit ce cadre. Il prévoit qu'en cas de dépassement l'autorité doit être informée immédiatement. Donc ça c'est nos obligations et on est contrôlé à ce titre-là.

Rémy Hermouet

Et je vous rappelle qu'il y a une analyse en continu. On ne fait pas d'échantillonnage. On ne fait pas des mesures ponctuelles de temps en temps. Non. C'est en continu. Donc en continu il faut qu'on soit bon.

Edouard Cazamajour

Une autre question. Peut-être monsieur a déjà posé une question. Peut-être monsieur derrière qui n'en a pas encore posé.

Stéphane, simple citoyen qui s'intéresse à la vie industrielle de sa région. Alors pour moi ce projet me semble particulièrement pertinent mais, quand j'écoute ce que vous me dites je me demande s'il y a quand même des risques qu'il n'aille pas à son terme, parce que ça serait quelque part dommage pour la vie industrielle ici.

Morgan Moriceau

Oui. Alors nous aussi on fait tout pour qu'il aille à son terme. Après effectivement il existe des risques de ne pas obtenir les autorisations administratives. Pour autant on fait tout ce qu'il faut pour que ça soit bon. Je dirais que... Je crois que ça a été soulevé tout à l'heure par quelqu'un mais on parle d'un projet qui est conséquent en termes d'investissements. 100 millions d'euros. Il faut des partenaires qui soient motivés et solides pour aller au bout. Et ça pourrait être... Voilà le fait de ne pas pouvoir réunir le financement nécessaire pourrait être une des raisons qui pourrait faire que ce projet n'aille pas au bout, ou prenne beaucoup plus de temps. Et puis perdre son sens à terme. Mais au-delà de ça, voilà, on a relativement confiance dans l'aboutissement.

Un participant

Moi j'avais juste une petite question pour rebondir à ce qui avait été dit avant. En ce qui concerne effectivement les rejets. Donc tout à l'heure on a un petit peu souri quand vous avez dit, voilà en fait il y a moins de rejets qu'avec le charbon. Sauf qu'il y a certains rejets qui existent notamment sur des produits de... enfin de rebus d'ameublement ou des choses comme ça. Les bois vont être vernis, etc... Bon. Il y a des choses qu'on ne va pas trouver dans du carbone pur de charbon, évidemment. Donc notamment le PCB. Donc en fait c'était déjà un sujet qui avait été abordé lors de l'enquête publique pour Novawood. Je me souviens en fait qu'un certain nombre de citoyens avaient demandé à ce qu'il y ait un comité de suivi qui en fait puisse avoir l'accès à des informations. Donc là quand je vous entends parler, là juste avant, je voudrais savoir si c'est quelque chose que vous envisagez ? Enfin je le souhaiterais ardemment. Qu'au-delà des contrôles de la DREAL etc... qu'il y ait quand même aussi une prise en compte par les citoyens du suivi.

Morgan Moriceau

Alors c'est une question qu'on prend effectivement. Aujourd'hui ce n'est pas quelque chose qui est prévue mais... mais...oui tout paraît faisable. Enfin c'est des choses qui se font aujourd'hui sur nos installations de traitement de déchets. Du coup vous devez le savoir entre autres. Mais d'autres installations j'imagine, d'autres ICPE. Donc nous c'est peut-être un dispositif qui peut effectivement s'imaginer et on prend, on prend l'intérêt que vous avez pour ce sujet.

Edouard Cazamajour

On arrive au bout du temps. On va prendre les dernières questions s'il y en a. Après est-ce qu'il y en aura d'autres ou pas ? Ok. Une autre de monsieur, madame,

Bonjour. Aurore, donc aussi de l'Association Eden. Juste une question très pratique sur les réponses qui ont été apportées tout au long de cette soirée. Est-ce qu'elles seront mises à disposition sur le site ? Ou où exactement ?

Intervenant

Il y aura un compte rendu. Il y aura un compte rendu détaillé et exhaustif de tout ce qui s'est dit ce soir. C'est pour ça qu'on vous demande votre nom et elles seront sur le site dans une semaine à peu près. Et le compte rendu de la réunion.

Edouard Cazamajour

D'où encore une fois, laissez votre email pour pouvoir recevoir le compte-rendu. Je vais le redire après à la fin, sur le registre d'accueil pour que vous puissiez recevoir le compte-rendu des échanges de ce soir directement. C'est plus facile. Sinon vous pourrez aller le télécharger sur le site internet. Monsieur. La dernière question là-bas pour monsieur.

Raynald Rigolot

Raynald Rigolot président de Flore 54. Je voudrais juste savoir est-ce qu'il est prévu ou envisagé une possibilité d'approvisionnement par biomasse forestière ?

Morgan Moriceau

Alors c'est une question intéressante parce que ça fait partie des critères de choix de l'ADEME dans les porteurs de projet. Pourquoi ça fait partie des critères de choix ? C'est qu'il ne faut pas être dépendant d'un seul combustible. Prenons l'exemple dans x années. Bon aujourd'hui on est serein sur les 140.000 tonnes pendant 20 ans, mais on ne sait pas ce qui peut se passer dans vingt, vingt-cinq ans. Effectivement notre installation elle est prévue pour être suffisamment souple et robuste pour être capable d'accepter d'autres types de combustibles. Et en l'occurrence là on parle de biomasse forestière. Voilà c'est tout à fait possible. Sauf qu'aujourd'hui ce n'est pas du tout le modèle économique qui est retenu. Et ce n'est pas sur ça qu'on a travaillé. Le sujet c'est bien le CSR. Mais oui, oui. Techniquement c'est tout à fait possible.

Rémy Hermouet

Sachant que peut-être on s'évitera de prendre du bois forestier qui est quand même un bois assez beau, qui peut brûler dans des chaudières plus simples, moins onéreuses. Et on s'orientera peut-être plus sur du bois déchet ou des choses comme ça. Mais oui. Même dans les arrêtés on nous demande que la technologie puisse permettre à terme s'il le fallait une transition vers du..., vers un autre combustible et principalement la biomasse.

Edouard Cazamajour

On arrive à la fin de ce premier échange. Donc qui est une première réunion d'ouverture de cette concertation préalable au projet. Donc nous allons établir un compte-rendu précis puisque comme je vous l'ai dit tout est enregistré. Ce compte-rendu il va être publié sur le site internet d'ici une semaine.

Vous pourrez retrouver la totalité des échanges. De même pour ceux qui ont donc laissé leur email sur le registre d'accueil, vous recevrez ce compte-rendu. Merci beaucoup pour ces échanges. Ça va nous permettre d'alimenter la constitution des ateliers pour le 8 Octobre. De la même manière, dans le compte-rendu vous retrouverez déjà les thématiques des ateliers, ce qui vous permettra d'avoir l'information là aussi.

Edouard Cazamajour

On vous attend pour les ateliers du 8 Octobre. Là encore pareil. Sur le site www.novasteam.fr vous pouvez vous inscrire. Qu'est-ce que... il faut vous inscrire même venez. Merci d'être venus ce soir aussi. Est-ce que j'ai oublié quelque chose du coup ? Parce que...

Bernard Christen

Oui ce qui est important, l'esprit... quand on dit que la concertation dure six semaines. Effectivement ce soir on a...Je crois que le débat... Enfin l'échange était important, intense mais en même temps certainement pas épuisé. Il y a eu des questions. Il y a eu des réponses. Eh bien l'idée c'est que le 8 Octobre on approfondisse encore aussi bien les questions que les réponses. Donc c'est vraiment pour aller plus loin. Je pense que ce soir il y a déjà eu des bons niveaux de réponses et encore on pourra aller ensemble plus loin, au fond des choses. La concertation ce n'est pas une réunion publique et c'est terminé. Donc j'insiste vraiment là-dessus. Le 8, le maître d'ouvrage va travailler à..., ensemble on va travailler, ensemble à préparer ces ateliers pour que l'approfondissement soit vraiment au rendez-vous dans quinze jours quoi.

Edouard Cazamajour

Oui. Et pourquoi l'atelier ? C'est qu'on va être en format de plus petits groupes, où vous pourrez aller sur les sujets qui vous intéressent. Et donc il y aura les personnes, porteurs de projet, qui pourront répondre. Et donc on aura un niveau de conversation beaucoup plus précis que lorsqu'on est dans une réunion d'information comme ça, où on essaye quand même d'avoir un échange important. Mais là on pourra vraiment descendre dans un niveau de détail qui permettra d'avancer dans cette concertation préalable. Je laisse la parole à notre...

Frédéric Louis

Au nom de l'équipe, puisqu'on est une équipe, les trois partenaires. Eh bien merci. Merci de vous être déplacés, de l'intérêt que vous portez à notre projet. Et puis des questions. Moi j'ai retenu un peu plusieurs thématiques. Je ne sais pas si c'est celles qu'on retiendrait mais... On a parlé de transport, d'approvisionnement, de CSR, de qualité de l'air, de qualité d'eau. Bon eh bien ce sont des sujets dont on aura l'occasion de rediscuter, d'approfondir. Et on compte sur vous. Vous étiez présents. Et puis sur d'autres pour être présents le 8 Octobre dans le cadre de ces ateliers. Comme ça a été précisé. On pourra rentrer plus dans le détail et puis répondre à de nouvelles questions, de nouvelles interrogations. En tous cas merci beaucoup et puis bonne soirée à vous tous. Merci.